

CALENDRIER SAISON 2017-2018 HORAIRE PATINAGE LIBRE ET HOCKEY LIBRE ARÉNA ROBERT FOURNIER - EAST ANGUS



East Angus

Ma ville, ma vie

**MISE À JOUR : 18 septembre 2017 / SUJET À CHANGEMENT SANS PRÉAVIS
POUR LA MISE À JOUR DE L'HORAIRE, VISITEZ : EASTANGUS.CA/ARENA**



LUNDI DE 16 H À 17 H 30 : PATINAGE LIBRE

(Sauf : 25 décembre, 1er janvier, 29 janvier et 5 février)



MERCREDI DE 13 H À 14 H 30 : PATINAGE LIBRE

(Sauf : 22 novembre, 31 janvier, 7 février)



JEUDI DE 16 H À 17 H 30 : HOCKEY LIBRE 15 ANS ET PLUS

(Sauf : 1^{er} février et 8 février)



VENDREDI DE 16 H À 17 H 30 : PATINAGE LIBRE

(Sauf : 17 novembre, 2 et 9 février)



SAMEDI DE 9 H À 11 H : PATINAGE LIBRE

(Sauf : 18 novembre, 23 décembre, 3, 10 et 17 février)

(30 septembre, 7, 14 et 21 octobre à confirmer)



SAMEDI DE 20 H À 21 H 30 : HOCKEY LIBRE 15 ANS ET PLUS

(Sauf : 18 novembre, 3, 10 et 17 février)

(30 septembre, 7, 14 et 21 octobre à confirmer)



HOCKEY ET PATINAGE LIBRES DURANT LES CONGÉS ET PÉDAGOGIQUES SCOLAIRES

PATINAGE LIBRE DE 9 H 30 À 11 H 30 / 16 H À 17 H 30

HOCKEY LIBRE 11 H 30 À 13 H (6-10 ANS) / 13 H À 14 H 30 (11-14 ANS) / 14 H 30 À 16 H (15 ANS ET PLUS)

(Dates : 9 octobre, 20 octobre, 8 décembre, 27 décembre au 8 janvier, 16 février, 2 au 12 mars)



FERMETURE DES ACTIVITÉS LIBRES : JEUDI 29 MARS 2017

RÈGLEMENTS COMPLETS 2017-2018 PATINAGE LIBRE ET HOCKEY LIBRE ARÉNA ROBERT FOURNIER



East Angus

Ma ville, ma vie

MISE À JOUR : 18 septembre 2017 / SUJET À CHANGEMENT SANS PRÉAVIS

RÈGLEMENTS DU PATINAGE LIBRE

Il est strictement défendu :

- De s'attrouper ou flâner en bordure de la patinoire;
- De s'asseoir sur le bord de la bande;
- De boire, de manger ou fumer sur la patinoire;
- De patiner avec quelqu'un sur le dos ou dans les bras;
- De se tirer ou de se bousculer;
- De faire des courses ou de patiner à des vitesses excessives;
- De faire la chaîne;
- De jouer à la « tague »;
- De lancer des balles de neige ou de freiner brusquement;
- De jeter des objets sur la patinoire;
- De patiner dans le sens contraire ou à reculons;
- De pratiquer des figures de patinage artistique;
- De jouer au hockey.

Il est fortement recommandé :

- De porter un casque protecteur et des gants;
- De se lever le plus rapidement possible après une chute;
- Qu'un adulte accompagne les jeunes enfants.

Toute personne ne respectant pas ces règlements sera expulsée de la patinoire. Merci de votre collaboration !

RÈGLEMENTS DU HOCKEY LIBRE

Afin d'assurer à la population la pratique d'une activité de qualité dans un encadrement sécuritaire, les règles suivantes seront appliquées lors du Hockey libre.

- Toutes les personnes pratiquant le hockey libre sont soumises à la Loi de la sécurité dans les sports;
- **L'équipement complet de hockey est obligatoire;**
- Le port du casque et de la visière complète est obligatoire;
- Le protège cou est obligatoire.